

INTERNATIONAL COUNCIL
ON MONUMENTS AND SITES

CONSEIL INTERNATIONAL DES
MONUMENTS ET DES SITES

CONSEJO INTERNACIONAL DE
MONUMENTOS Y SITIOS

ICOMOS



EDITORIAL

Le métal dans l'architecture patrimoniale



Marché de Manaus en Amazonie.
© Photo Pierre Halleux.

Le sujet n'est pas nouveau car le métal, surtout le fer dans ses formes diverses - fontes, fer doux, aciers - joue depuis longtemps un rôle majeur dans nos édifices.

ICOMOS-France a d'ailleurs organisé, fin 1995, un remarquable colloque «Fontes, fers et aciers dans l'architecture», à Nancy bien sûr, pôle d'une Lorraine sidérurgique, et dont j'ai rendu compte dans notre bulletin 3-XII de 1996. Trop peu de participants belges étaient là pour recueillir une information du plus haut niveau.

Nous nous proposons, dans l'année qui vient, de nous pencher plus spécifiquement sur cette question du métal dans l'architecture car ce sujet interpelle chez nous plus d'un responsable du patrimoine.

Le métal est intervenu de manière large, tant dans la grande architecture de charpentes, datant parfois d'un bon siècle, que dans ses applications à des constructions de tech-

niques plus traditionnelles, et sa conservation pose chaque fois des questions spécifiques.

Pensons ainsi aux grands arcs de la gare d'Anvers dont la stabilité au vent, prouvée par plus de cent ans d'existence, n'est plus reconnue lors de l'application d'actuelles normes qui s'avèrent ici inadéquates. Songeons aux difficultés de l'architecte restaurateur qui cherche aujourd'hui des châssis de fenêtres à la fois conformes à un modèle du passé et garants d'un confort thermique et acoustique requis par l'exploitation moderne d'un édifice, les salles de conférence de la Société Royale Belge des Ingénieurs et Industriels à l'Hôtel Ravenstein par exemple.

Les problèmes sont multiples et ne seront pas résolus en une fois ; il est important que ceux qui y sont confrontés en prennent d'abord conscience : tout n'est pas possible, mais certaines solutions existent ; encore faut-il les connaître et y avoir accès.

Le métal - fer, bronze, plomb, ... - fut utilisé de manière ponctuelle dans l'architecture de l'Antiquité.

Le fer plus précisément fait sa réapparition au 13^{ème} siècle qui voit son brusque développement, et les techniciens d'aujourd'hui pensent que sa production plus massive, encore que confidentielle, qui le met alors à la disposition de la construction, sera l'un des moteurs réels de la grande architecture de pierre qu'est le gothique. Cette hypothèse a de quoi surprendre et perturber les historiens de l'art, mais la quantité impressionnante de métal découverte aujourd'hui lors de la restauration d'édifices médiévaux prestigieux nous laisse perplexes : le gothique ne serait-il pas une architecture, partiellement bien sûr, rendue possible par le métal ?

Il faudra attendre le 19^{ème} siècle avec son essor industriel pour voir largement se développer de grandes structures métalliques - fontes, fers, aciers - tant en ouvrages d'art qu'en architecture.

La pollution atmosphérique actuelle, celles d'un passé récent et d'un futur problématique aussi, sont une difficulté à

EDITORIAL

(suite)

laquelle la conservation et la restauration doivent faire face ; et les belles recommandations du Conseil de l'Europe pour la rédaction desquelles j'étais l'expert belge sont un voeu pieux : c'est sur le terrain qu'il faut intervenir, judicieusement et sans délai, avant qu'il ne soit trop tard.

Le choix, en première mondiale, de grosses barres en titane pour le remplacement des cerclages de renforcement de la grande tour médiévale de l'Hôtel de Ville de Bruxelles a été approuvé par la Commission Royale des Monuments et Sites ; cette option élégante et discrète mérite un échange de vues.

Nous n'avons heureusement pas en Belgique de problème aussi difficile que celui du Panthéon à Paris, véritable architecture de pierre armée qui connaît des désordres difficilement maîtrisés depuis sa construction à la fin du 18^{ème} siècle, mais ce cas exemplaire mérite, lui aussi d'être présenté.

Le 19^{ème} siècle et le début du 20^{ème} siècle ont connu chez nous comme ailleurs l'essor de grands espaces couverts en métal d'une valeur architecturale incontestable : marchés comme les abattoirs d'Anderlecht, gares comme celles d'Anvers, halls comme les palais du Cinquantenaire, constructions industrielles comme l'entrepôt A de Tour et Taxis, pour ne pas parler d'autres structures comme des châssis à molette de charbonnages ou les ascenseurs à bateaux du Canal du Centre.

La question est bien sûr celle de la conservation - protection contre la corrosion - et de la restauration, quand on voit par exemple les colonnes en fonte des abattoirs d'Anderlecht cassées et déboîtées par cisaillement, résultat d'une faute de construction qu'est l'absence de joints de dilatation thermique sur une longueur de 100 mètres.

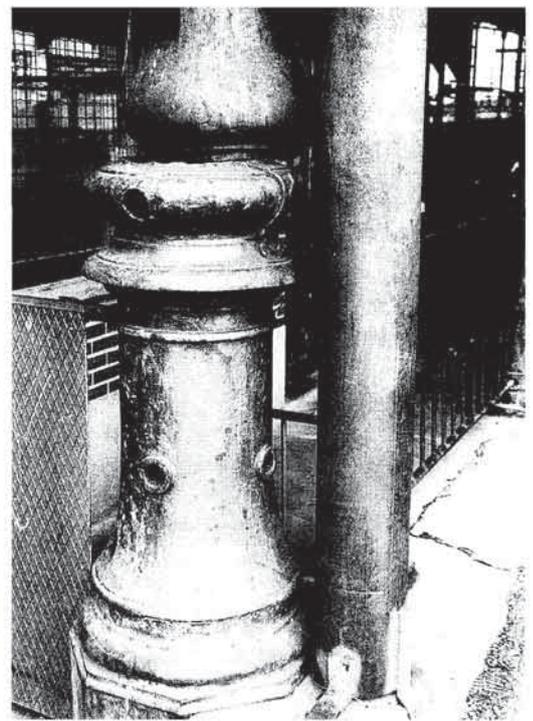
Plus que technique, la question est surtout celle d'une réaffectation d'aujourd'hui pour de tels espaces, ce qui demande de l'imagination.

Les structures de marchés couverts et autres qui datent d'un siècle, occupent souvent des espaces étendus du tissu urbain, des mètres carrés convoités pour d'autres affectations, d'autant que tout ne peut être conservé.

A Paris, les Halles de Baltard ont fait les frais de la politique grandiose du Président Pompidou, et certains le regrettent aujourd'hui, de sorte que nos voisins du sud prêtent maintenant une attention renouvelée à ce type d'architecture qui existe encore ici et là.

A Manaus, en plein coeur de l'Amazonie, un marché couvert qui est une copie des Halles de Paris, dont la charpente contemporaine a été élaborée à Glasgow, attire le touriste autant sinon plus pour son architecture que pour ses échoppes pittoresques, et le Brésil prend soin de sa conservation.

Sans vouloir faire ici le panorama du métal dans



Abattoirs d'Anderlecht. Colonne cassée et déboîtée par cisaillement. © Photo Pierre Halleux.



Marché de Manaus en Amazonie. © Photo Pierre Halleux.

notre architecture du 20^{ème} siècle, il faut tout de même citer l'Atomium, qui a été seul conservé parmi quelques réalisations exceptionnelles de l'Expo 58 : symbole précisément du fer au 20^{ème} siècle, il attend sa cure de jeunesse.

Ainsi la conservation de notre patrimoine bâti du métal pose des questions multiples : celles de l'historien de l'art, comme par exemple la recherche d'un coloris exactement voulu par Victor Horta pour une charpente ; celles du technicien, comme par exemple la lutte contre la corrosion, le choix d'un matériau de remplacement ou la sécurité vis-à-vis des normes actuelles de protection contre l'incendie ; celle surtout de la réaffectation à imaginer pour certains édifices, qui concerne la communauté tout entière.

Il y a donc matière à information et à réflexion pour les responsables du patrimoine.

Prof. dr. ir. Pierre Halleux
Université Libre de Bruxelles - Génie civil

SIX ORGANISATIONS INTERNATIONALES CONCERNÉES PAR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL

(extrait de l'ouvrage de C. Périer-d'Ieteren, *Public et Sauvegarde du Patrimoine. Cahier de sensibilisation à l'intention des guides*. ULB, 1999)

1 ICOM - Conseil international des musées.

Il a été créé en 1946 en tant qu'organisation non gouvernementale dédiée à la promotion et au développement au niveau international des musées et de la profession muséale. Il compte près de 15.000 membres dans plus de 120 pays (70% en Europe) et constitue un réseau actif de coopération internationale qui s'effectue par le biais d'activités régionales ou internationales : ateliers, publications, formations, réunions annuelles des 25 comités spécialisés de l'icom. Son but est de répondre aux problèmes et aux besoins de la profession muséale. Ses principaux centres d'activité sont : le renforcement des réseaux de coopération au niveau régional, la formation et l'échange de personnel, la promotion du code de déontologie, le combat contre le trafic illicite des biens culturels et la sauvegarde du patrimoine.

2 ICCROM - Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels, Rome.

Cette organisation intergouvernementale a été créée par l'UNESCO en 1956 et son siège est à Rome depuis 1959. Elle compte actuellement 95 états membres et une centaine de membres associés de par le monde. L'ICCROM a pour mandat de créer ou d'améliorer au plan mondial les conditions permettant la conservation des biens culturels, témoins de toute activité humaine, pensée ou expression artistique. Cet héritage inclut tous les monuments et demeures historiques, les sites archéologiques, les musées et leurs collections, les bibliothèques et les archives.

Adresse : via San Michele, 13, I-00153 Rome, Italie.
Tél. 00 30 06 585 531. Fax 00 39 06 585 53 349.

3 IIC - Institut international pour la conservation des œuvres historiques et artistiques.

L'IIC est une association professionnelle internationale créée en 1950 pour promouvoir la connaissance, les méthodes et les standards de travail requis pour la protection et la conservation des biens historiques et artistiques. Elle est ouverte aux restaurateurs et conservateurs de musées et du domaine privé, aux spécialistes de la conservation, aux éducateurs et étudiants comme aux conservateurs de collections, d'historiens d'art et à quiconque désireux d'être informé des développements en la matière. Elle compte quelque 3.600 membres dans 78 pays. Adresse : Buckingham Street, London WC2N6BA, United Kingdom.

Tél. 00 44 171 839 59 75. Fax 00 44 171 976 15 64.

4 ICOMOS - Conseil international des monuments et sites.

Fondé en 1965 sous l'égide de l'UNESCO, l'ICOMOS est le seul organisme non gouvernemental à promouvoir l'application théorique, la méthodologie et les techniques scientifiques à la conservation du patrimoine architectural. Ses activités sont basées sur la doctrine de la Charte internationale de conservation-restauration des monuments et sites, plus connue sous le nom de Charte de Venise (1964).

Adresse : Hôtel Saint-Aignan, rue du Temple, 78, F-75005 Paris, France. Tél. 00 33 1 42 75 35 76. Fax 00 33 1 42 75 57 42.

5 GCI - Getty Conservation Institute.

L'Institut fut créé en 1882 au sein de la fondation privée à but non lucratif, le «J.Paul Getty Trust». Le but est de sensibiliser et de faire respecter le patrimoine culturel, indépendamment de ses lieux et origines, de donner aux personnes responsables des politiques de conservation suffisamment d'informations et de développer et d'appliquer les solutions appropriées aux problèmes de conservation. Il contribue à l'élargissement des connaissances scientifiques et de la pratique professionnelle par des projets en matière de conservation préventive et curative, aussi bien pour les objets de collections que pour les monuments et sites, les structures historiques et les villes.

Adresse : 4053, Glencoe Avenue, Marina del Rey, California 91292, USA. Tél. 00 1 310 822 2299. Fax 00 1 310 821 9409.

6 ECCO - Fédération européenne des organisations de conservation.

Elle a été créée à Bruxelles en 1991 afin de développer et de promouvoir la conservation et la restauration des biens culturels aux niveaux pratique, scientifique et culturel. Ses organisations membres comptent quelque 4000 conservateurs-restaurateurs professionnels de pays appartenant à la Communauté européenne. Elle a pour but de promouvoir des standards d'excellence en matière de pratique de conservation-restauration, de recherche et de formation, et d'aboutir à la reconnaissance légale de la profession basée sur des critères élaborés dans le document intitulé *Orientations professionnelles, la profession, son code d'éthique et de formation*, adopté en 1993.

LA DIMENSION IMMATÉRIELLE

La distinction entre patrimoine physique et patrimoine immatériel apparaît aujourd'hui factice. Le patrimoine physique ne prend pleinement son sens qu'avec l'éclairage des valeurs qu'il sous-tend. Et réciproquement, la dimension immatérielle, pour sa conservation, doit s'incarner dans des manifestations tangibles, des signes visibles.

Dans la perspective de l'Assemblée générale de l'ICOMOS à Harare en 2002, Jean-Louis Luxen, Secrétaire général, a établi un document de réflexion sur la dimension immatérielle des monuments et des sites, avec référence à la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO. Mais, une forme de matérialité est indispensable, dans une relation significative du patrimoine immatériel avec le milieu naturel transformé ou avec des édifices élevés par l'homme. Catégories élaborées qui ont déjà permis d'accueillir certains biens sur la Liste du Patrimoine mondial : les routes culturelles, les paysages culturels, les sites associatifs, les lieux de mémoire. Ce document est envoyé à tous les membres de l'ICOMOS Wallonie-Bruxelles. Toute personne souhaitant le recevoir peut en faire la demande au secrétariat de l'ICOMOS Wallonie-Bruxelles, c/o Michèle Callut, avenue des Alliés, 2 à 6000 Charleroi, fax 071 20 71 77.

LE BOUCLIER BLEU

En 1996, le Comité international du Bouclier bleu (ICBS) a été fondé par quatre organisations non-gouvernementales : ICA, Conseil international des archives, ICOM, Conseil international des musées, ICOMOS, Conseil international des monuments et des sites, IFLA, Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques. Reconnu par le deuxième protocole de la Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé (La Haye, 1954), le Bouclier Bleu a pour mission de mettre ses experts et ses réseaux à disposition en cas de catastrophe. Cinq axes pour agir :

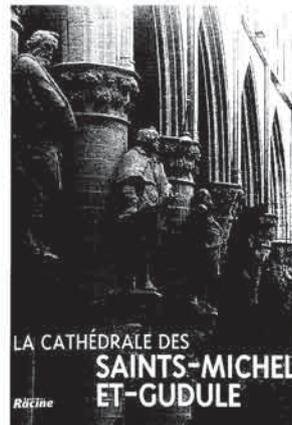
- conseil pour la protection du

- patrimoine menacé
- promotion d'une action internationale pour répondre aux menaces
- encouragement à la protection légale et préventive des biens culturels
- formation d'experts pour prévenir, contrôler et surmonter les catastrophes
- coopération avec d'autres organes tels l'UNESCO, l'ICCROM, la Croix-Rouge, etc.

Une journée d'expérience pratique a été organisée le 22 mai 2000 au Musée royal de Mariemont, avec pour but de créer des liens plus étroits entre les différents partenaires. Le compte-rendu paraîtra dans le Bulletin n° 3 d'octobre 2000.

PUBLICATIONS

• **La cathédrale des Saints-Michel-et-Gudule**, Bruxelles, éd. Racine, 2000 (288 pages, environ 300 ill. en couleur et en n. et bl., format 33 x 25). Contrairement à d'autres édifices prestigieux comme les cathédrales Notre-Dame de Tournai et d'Anvers, la cathédrale Saint-Bavon à Gand ou la collégiale Sainte-Waudru à Mons par exemple, la cathédrale des Saints-Michel-et-Gudule à Bruxelles n'avait, jusqu'ici encore, fait l'objet d'aucune monographie d'ensemble. Cette lacune est aujourd'hui comblée avec cette oeuvre collective. Y ont collaboré, chacun dans sa spécialité, Marcel Bollaerts, Pierre Bonenfant, Guido Jan Bral, Jan Caudron, Hugo Claes, Diane de Crombrughe, Paul De Ridder, Jean-Pierre Felix, Frank Huygens, Eric Mairlot, Yvette Vanden Bemden, Els Van Hoof, Renate Weytjens. L'ouvrage fait partie de l'événement global que constitue l'achèvement de près d'un demi-siècle de campagnes de fouilles et de travaux de restauration. Après plusieurs épisodes et interruptions, le Gouvernement belge a confié les travaux, depuis 1981, à la Régie des Bâtiments, initiatrice de cette publication. Les auteurs se sont attachés aussi bien à l'histoire presque millénaire de la cathédrale qu'à son analyse architectonique et à son riche inventaire artistique : sculptures, peintures, tapisseries, vitraux, vie musicale. Les photographies de Luc Polfliet mettent en évidence la splendeur de l'édifice et de son mobilier, elles font de ce livre de référence un superbe album que l'on est heureux de regarder et d'admirer. Coédition néerlandaise aux éditions Lannoo. Prix : 2.950 BEF (73,13 EUR). Vente : en librairie.



• Arlette LEMONNIER, Claudine MARLAIRE, **Ponts d'hier et d'aujourd'hui. Le Pays Hutois**, éd. ministère de l'Équipement et des Transports, 1999 (270 pages, environ 210 ill. en coul. et 70 ill. en n. et bl., format 14 x 22). Inviter l'observateur à se promener au fil de l'eau et le sensibiliser à l'art de l'ingénieur, tels sont les objectifs de ce livre. Un périple à la découverte de la région de Huy et ses deux affluents, le Hoyoux et la Meuhaigne, en est le fil conducteur. Quatre circuits proposent de rayonner autour de la cité hutoise, avec la province de Liège pour frontière. L'éventail soumis au lecteur s'étend des ponts anciens aux ponts modernes, ou résolument contemporains, des simples ponceaux aux ouvrages les plus sophistiqués. Si la majorité d'entre eux ont été construits par les pouvoirs publics, quelques ponts privés ont été mis en évidence lorsqu'ils font partie d'édifices historiques remarquables. Outre les ponts fluviaux qui modèlent nos paysages puisqu'ils participent à la mise en place des infrastructures routières et ferroviaires, l'ouvrage mentionne également les installations hydrauliques, les moulins, les anciennes scieries ... Chaque ouvrage d'art est examiné sous différents angles : esthétique, technique, historique, économique, social, environnemental, artistique ou culturel. Prix : 400 BEF (9,22 EUR). Vente : MET, Direction de la Communication, c/o Sophie Deldine, bld du Nord, 8 à 5000 Namur, tél : 081 77 20 82

COLLOQUES-CONGRÈS CONFÉRENCES

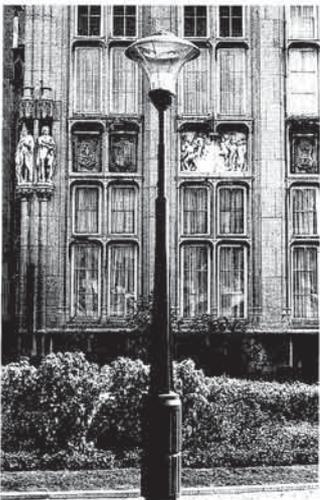
● Christiane Schmuckle-Mollard, Vice-présidente de l'ICOMOS, attire l'attention, dans sa circulaire aux 40 comités européens concernant la conférence de Prague du 20 mai 2000, sur les rencontres internationales de toute première importance que sont le colloque André Lenôtre à Versailles du 6 au 10 octobre 2000 et celui de Bethléem du 16 au 19 octobre 2000. Renseignements : secrétariat international de l'ICOMOS, rue de la Fédération, 49-51 à 75015 Paris; tél : 00 33 1 45 67 67 70; fax : 00 33 1 45 66 06 22; e-mail : icomos@cirp.jussieu.fr; site web : <http://www.international.icomos.org>.

● Samedi 23 septembre 2000, aux Moulins de la Meuse à Namur-Beez, une visite-conférence organisée par le Comité Patrimoine de la Société Royale Belge des Ingénieurs et des Industriels et par l'Institut du Patrimoine wallon. Y seront notamment présentées la réhabilitation du port de Cardiff par Monsieur Silverman, architecte (exposé en anglais) et la rénovation des Moulins de Beez par Monsieur Verlaïne. Renseignements : tél : 081 23 49 10, fax : 081 23 49 01.

● La Commission royale des Monuments, des Sites et des Fouilles se penche sur les équipements électriques en relation avec le patrimoine.

L'électricité est indispensable au bon fonctionnement de la société. Les équipements qui la distribuent font partie intégrante de notre vie quotidienne et de l'espace public. Ces réseaux - poteaux, fils, câbles, souvent anciens - peuvent provoquer des nuisances visuelles. Quelques propositions concrètes d'intégration sont présentées dans un document de sensibilisation, fruit du travail commun des principaux acteurs concernés dans la province de Liège : la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles en collaboration avec les Intercommunales de distribution d'électricité, ALE, Interrosane et Interest, la Direction générale de l'aménagement du territoire, du Logement et de Patrimoine, le ministère de l'Équipement et des Transports. Ce document intéressera les acteurs concernés par l'aménagement des espaces publics, en relation avec la mise en valeur de notre patrimoine. Composé de huit volets, il aborde les aspects suivants : la lecture visuelle de l'espace public, les fils et câbles sur poteaux, les câbles aériens sur façades, les cabines, armoires et coffrets, l'éclairage public, la mise en valeur nocturne du patrimoine, la protection du ciel nocturne. Il peut être obtenu gratuitement sur simple demande au secrétariat de la chambre provinciale de Liège de la C.R.M.S.F. c/o Bruno Merckx ou Annie Signorino, Montagne Sainte-Walburge, 2 à 4000 Liège; tél : 04 224 54 69, et 04 224 54 79, fax : 04 224 54 33.

Huy, collégiale Notre-Dame. Utilisation d'une composante d'un bien classé : la partie gauche du portail de Bethléem, édifiée au XIX^e siècle en style néo-gothique, abrite une cabine électrique. © Photo J.-L. Chaltin, 1999.



Liège, Palais des Princes-Évêques. Un bel exemple d'intégration d'un luminaire contemporain à proximité d'un ensemble classé. © Photo Interrosane, 1999.

● Journées du Patrimoine en Wallonie : Itinéraires au fil de l'eau

La brochure-programme (format A4, 240 pages) reprenant les quelques 740 activités et les nombreuses animations organisées les 9 et 10 septembre 2000 est disponible, gratuitement, sur simple demande au téléphone vert de la Région Wallonne : 0800-11901.

COURRIER DES LECTEURS

Souvent ignorés du grand public et des édiles du fait qu'ils sont sous-traités au regard, les carillons et les cloches de nos églises, véritable patrimoine aérien, connaissent aujourd'hui un intérêt croissant. La Wallonie compte une soixantaine de carillons, dont une vingtaine sont jouables en concert. L'Association campanaire wallonne (A.C.W.), née en octobre 1996, nous rappelle ses missions prioritaires :

- . identifier le patrimoine à protéger par le recensement progressif des ressources de nos clochers;
 - . établir des dossiers de classement de cloches, carillons, claviers et dispositifs connexes (horlogeries);
 - . conseiller les maîtres d'oeuvre (autorités civiles ou ecclésiastiques), les architectes, les artisans et fabricants lors de l'implantation, l'entretien et la réparation des carillons;
 - . promouvoir des activités de vulgarisation et d'information - publications, participation aux Journées du Patrimoine, visites, conférences, concerts, sensibilisation des cercles historiques locaux, des fabriques d'église, constitution d'un fonds documentaire spécialisé, encouragement à la rédaction de mémoires universitaires sur le sujet, etc.
 - . assurer la formation de carillonneurs en institutions musicales et *in situ*. Un effort est amorcé : mise sur pied d'une classe de carillon à l'Académie de Musique d'Ath et formation à l'Institut supérieur de Musique et de Pédagogie de Namur. Appel est lancé pour amplifier cette démarche;
 - . A terme, d'autres aspects feront l'objet d'une même attention : les horloges et les sonneries de tours, les cloches civiles, d'industrie, d'écoles, et d'une manière plus large la gestion de l'espace des clochers.
- Les diverses activités sont annoncées dans un trimestriel *Bulletin Campanaire*, qui peut être obtenu par voie d'abonnement. Renseignements : Harry Schuermans, secrétaire-trésorier de l'association, rue D. Mathieu, 27 à 5680 Souleme.

SÉMINAIRES

● Bruxelles, le quartier du Mont des Arts, ouverture des institutions et de leur infrastructure.

Dans le cadre de Bruxelles 2000 et dans le prolongement des travaux du Tracé Royal, la Fondation Roi Baudouin soutient des projets concrets d'aménagement des espaces publics du quartier du Mont des Arts. Elle organise cinq séminaires au cours des années 2000 et 2001 à l'intention d'un public ciblé : responsables des équipements, responsables politiques et administratifs, responsables d'institutions similaires et de partenaires comme le tourisme et l'enseignement, acteurs privés. Après les journées des 19 avril (les musées du quartier du Mont des Arts) et 30 juin 2000 (le Palais des Beaux-Arts) :

- 13 octobre 2000, le Palais des Congrès
- 10 novembre 2000, la Bibliothèque Royale
- 19 janvier 2001, le Mont des Arts.

Renseignements : Fondation Roi Baudouin, c/o Pascale Delaunoy, séminaires du Mont des Arts, rue Brederode, 21 à 1000 Bruxelles, tél : 02 512 32 49, e-mail proj@kbs-frb.be.



Béguinage de Hoogstraten avant et après restauration.

© Europa Nostra.

CONCOURS - PRIX

● **Bruxelles, Prix du Quartier des Arts** appel à candidatures. Instauré en 1992, le Prix du Quartier des Arts récompense soit une réalisation architecturale ou urbanistique récente, soit une restauration ou une affectation nouvelle réussie, soit une intervention concernant la défense de l'environnement architectural ou contribuant à l'esthétique de Bruxelles ou de la qualité de la vie. Le jury choisit des lauréats et parmi ceux-ci un premier prix. Ce dernier ne sera attribué qu'à une réalisation située dans la périphérie du Quartier des Arts qui englobe la partie haute du cœur historique de Bruxelles. Les candidatures doivent être remises avant le 30 octobre 2000.

Règlement et formulaire d'inscription : " Quartier des Arts ", rue de la Périphérie, 20 à 1000 Bruxelles, tél : Anne de San, 02 512 05 39.

● **Europa Nostra**, fédération pan-européenne des organisations non-gouvernementales (ONG) engagées dans la protection et la mise en valeur du patrimoine, a décerné fin mars 2000 les Prix du Patrimoine Europa Nostra 1999. Dix-neuf diplômes et huit médailles ont été attribués. Pour la Belgique, une médaille a été décernée au béguinage de Hoogstraten pour l'excellente restauration, basée sur les techniques les plus accomplies, des bâtiments gravement négligés du béguinage. Cette opération est due à l'initiative privée et a été rendue possible par la création d'un type de bail original. Un diplôme a été décerné aux Galeries royales Saint-Hubert à Bruxelles, construites en 1846 par l'architecte Jean-Pierre Cluysenaar. Ce diplôme récompense la restauration technique des grandes verrières et la rénovation des façades intérieures, rétablissant la qualité spatiale et lumineuse de ces galeries, témoin exceptionnel de la sensibilité du XIX^e siècle.

Renseignements : Europa Nostra, c/o Marijnke de Jong, Lange Voorhout, 35, 2514 EC Den Haag, Pays-Bas, tél. 00 31 70 3024052, fax 00 31 70 3617865, e-mail ao@europanostra.org.

EXPOSITION

● **Dynamic City**

Jusqu'au 15 octobre 2000, dans les locaux du CIVA, rue de l'Ermitage, 55 à 1050 Bruxelles.

Dès les années vingt, Le Corbusier attirait l'attention sur le fait qu'une ville qui maîtrise la vitesse détient le pouvoir économique. L'imaginaire de la vitesse, nourri par l'automobile, l'aviation, la navigation et le design aérodynamique, a obsédé le XX^e siècle et produit de grandioses visions d'avenir pour les villes du futur. Mais la réalité a été bien différente : la priorité absolue donnée à l'automobile engorge et asphyxie les centres urbains, portant atteinte à la qualité de la vie.

Le XX^e siècle va-t-il échapper au mythe de la vitesse et inventer un nouvel art de se déplacer? Peut-on rêver d'un concept de la mobilité qui associe modernité et urbanité?

Dynamic City, l'exposition et un livre, n'offrent pas de réponses toutes faites à ces questions mais se proposent de stimuler l'imagination en abordant la question de la mobilité selon trois axes : celui du point de vue des artistes, celui d'un urbanisme qui rejette l'idée de «tout voiture» qui a prévalu au XX^e siècle, et celui des inventions en matière de déplacement urbain, y compris les plus inattendues. La question de la mobilité peut aujourd'hui se penser d'une manière différente parce que la révolution informatique permet de mieux réguler les déplacements et parce que les mentalités ont évolué. Les villes, avec leurs mélanges d'activités, apparaissent à nouveau comme des lieux idéaux de convivialité et de solidarité les plus aptes à participer efficacement à la construction de l'Europe.

Ouverture : du mardi au dimanche de 10h 30 à 18h 30. Fermeture: le lundi. Entrée : 250 BF/150 BF/120 BF. **Renseignements :** tél : 02 642 90 21. fax : 02 648 51 95.

ICOMOS
Wallonie - Bruxelles
Président :
Michel Van der Meerschen
Bulletin
réalisation et contacts :
Denise Barbason
Ministère de la Région wallonne
DGATLP
Montagne Ste - Walburge, 2
4000 Liège
Tél 04 224 54 75
Fax 04 224 54 44
E-mail
M.Massart@mrw.wallonie.be